Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 133 (1988)

Heft: 11

Artikel: "Une Suisse sans sa propre armée"

Autor: Schaufelberger, Walter

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344874

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«Une Suisse sans sa propre armée»

par le professeur Walter Schaufelberger

C'est ainsi que devrait s'intituler l'initiative sur laquelle nous aurons à nous prononcer l'an prochain. En effet, personne ne saurait ignorer le fait que tout espace non défendu finit toujours par attirer des forces armées, et ceci dans leur propre intérêt. Il s'agit là d'une inéluctable loi de l'histoire. Dans quelle mesure cela vaut également pour le territoire helvétique fera l'objet des réflexions suivantes.

Ainsi, nous entendons parler ici du sens et de l'utilité de notre armée dans une perspective historique. Nous n'évoquerons donc pas son rôle face aux catastrophes naturelles, sur le plan du marché du travail, en tant qu'«école de la Nation» et autres choses analogues, ni non plus en tant que facteur d'intégration nationale et de stabilité politico-sociale. Tous ces aspects constituent des effets secondaires, même d'un poids historique considérable; il n'en reste pas moins qu'ils ne touchent pas au centre de la question.

Reliques de la lutte des classes

La mission de l'armée consiste dans le maintien de la sécurité aussi bien extérieure qu'interne. Le maintien de la première ne peut se réaliser que par l'armée, celui de la seconde pourrait aussi l'impliquer. Certains groupes hostiles à la chose militaire prétendent volontiers que l'armée suisse n'a été

bonne qu'à la seconde de ces tâches, ce qui justifierait justement sa suppression. Il s'agit là d'un argument tiré du bahut des reliques de la lutte des classes, largement dépassé par l'évolution. Les temps où les conflits du travail ont abouti à des engagements de troupes sont révolus depuis des générations. Par contre, des séquences révolutionnaires prennent de plus en plus de place dans le scénario moderne de la guerre. Cela signifie que bientôt l'on ne distinguera plus dans la pratique entre engagement de l'armée contre l'extérieur et engagement à l'intérieur. Les partisans de la suppression de l'armée feraient encore bien de se demander qui, en cas de trouble grave de l'ordre public (qu'il provienne de gauche ou de droite), devrait s'occuper de la sécurité. Le renforcement massif des corps de police qui s'imposerait dans cette perspective semble en effet ne pas être non plus de leur goût.

Ainsi, notre question se précise de la façon suivante: Quel a été l'apport de l'armée suisse au maintien de l'indépendance lors des deux grandes guerres de ce siècle? Il en va ici de l'appréciation faite par des étatsmajors généraux voisins et d'une analyse de la menace durant la seconde guerre mondiale*.

^{*} Voir aussi Georges-André Chevallaz et Walter Schaufelberger (éditeurs), Devrions-nous supprimer l'armée? Regards sur une époque de menaces, Frauenfeld 1988.

Nous, Suisses, ne vivons pas sur une planète à part

Avant la première guerre mondiale, on attribuait de toutes parts à notre armée un degré élevé de préparation au combat. Ce qui constitue, entre parenthèses, un témoignage de première valeur à l'égard des responsables de l'époque, au premier rang le futur général Ulrich Wille. Durant la guerre et selon toutes les apparences, il ne résulta pas de danger grave de la part des Etats centraux contre notre pays. Selon certaines rumeurs toutefois, il fut question à un moment donné d'une poussée allemande à travers notre territoire en direction de l'Italie du Nord afin d'y attaquer de dos le front des Alpes italien.

Si l'on considère le côté des Alliés, la chose est moins anodine. Fin 1915, la France élabora des plans d'invasion de l'Allemagne du Sud en passant par le territoire suisse avec au moins un groupe d'armées. Du côté des Italiens, les préparatifs allèrent au-delà de la simple planification. Dans l'éventualité d'un danger du Nord, fortifièrent massivement le terrain le long de la frontière et y concentrèrent des états-majors et des troupes dans une intention a priori défensive. En effet, et c'est particulièrement intéressant, les combats auraient dû avoir lieu sur territoire suisse.

Avant la seconde guerre mondiale, des doutes furent exprimés à diverses occasions quant à l'état de préparation à la guerre des Confédérés. Les Fran-

çais menaçaient de prolonger la ligne Maginot le long du Jura vers le sud et d'ainsi encager la Confédération si elle ne consentait pas à de plus grands efforts de défense. Les Italiens, quant à eux, prévoyaient une défense de la Lombardie sur territoire helvétique contre un agresseur du nord ou du nord-ouest. Selon le plan d'opérations 1935, il était prévu que, dès les premières agressions allemandes contre la Suisse, des troupes italiennes devaient passer dans les secteurs de Brigue, du Saint-Gothard et de Malans mais, au minimum, occuper les vallées alpines débouchant au sud jusqu'à la ligne de partage des eaux. Une intervention analogue était prévue dans le cas d'une attaque française en direction du Grand-Saint-Bernard et du Simplon. Tout cela sous condition que la Suisse ne veuille ou ne puisse prendre soin elle-même de sa sécurité et, par conséquent, de celle de l'Italie. Bien entendu, dans ce cas, l'opinion de la Confédération ne serait pas prise en compte. Les textes originaux comprennent des termes tout à fait identiques: «Volente o nolente, la Svizzera...» respectivement «... à la suite ou non d'un accord avec l'état-major fédéral...».

Les péchés par omission ont leur prix

A cette époque, l'appréciation que l'on faisait des préparatifs de défense de la Suisse n'avait manifestement pas le niveau qu'on aurait souhaité dans l'intérêt de notre pays et de sa

politique de sécurité. Ce qui, dans l'après-guerre, fit défaut sous l'influence antimilitariste ne pouvait pas être corrigé en quelques années, après que la situation internationale, à la suite de la prise du pouvoir par Adolf Hitler, eut soudain pris un autre visage. Certes, il faut bien admettre qu'à la suite de la motorisation, de la mécanisation et du développement des forces aériennes, la conduite de la guerre imposait des exigences et des sacrifices accrus. Ne fût-ce que pour se maintenir militairement à niveau, il aurait été nécessaire de s'imposer des efforts plus grands qu'avant la première guerre mondiale. Nous savons que le processus se poursuit. Les expériences pacifistes devraient en être devenues d'autant plus néfastes. Le comportement des états-majors français et italien indique clairement à quelles réactions menaçantes pouvait pour ne pas dire devait – conduire une évaluation sceptique de notre volonté et de notre capacité de défense.

Pourtant, pas d'ostracisme

La mise à l'épreuve a été épargnée à notre pays durant la deuxième guerre mondiale. Ceci n'est pas exclusivement dû à la présence de l'armée, mais celle-ci y a indiscutablement contribué. La guerre n'ayant que frôlé nos frontières, on ne s'employa pas, par la suite, à chercher les responsables de la préparation militaire insuffisante. Si l'on en était arrivé à l'ostracisme,

ç'aurait été aux hommes politiques d'en porter la responsabilité, à ceux notamment qui, au moins jusqu'au milieu des années trente, ont négligé les affaires militaires pour des raisons de calcul politique, par indifférence ou incompréhension. Les militaires aussi devraient prendre leur part de responsabilité, eux qui n'ont pas reconnu la nouvelle essence de la guerre ou qui, par opportunisme ou par inertie, n'ont pas voulu en tirer les conséquences pour l'armement, l'équipement l'instruction. Il n'est pas question, par ces considérations, de remuer les eaux dormantes du passé. Il s'agit bien, en revanche, de rendre nos hommes politiques et nos militaires attentifs à leurs responsabilités face à l'avenir.

Ce qui était censé faire notre force

Sur un point dont l'importance ne sera jamais surestimée, le consensus exista en 1914 et 1939: tant pour la première que pour la deuxième guerre mondiale, les valeurs morales et spirituelles de notre armée de milice volonté d'engagement et don de soi ont trouvé chez tous les observateurs étrangers un large écho. Deux caractéristiques nationales ont notamment été soulignées à maintes reprises comme conditions des qualités militaires de notre armée: l'amour de la patrie et l'esprit militaire qui tous les deux animaient notre peuple. Lorsqu'on se demande comment il se fait que notre pays, malgré les faiblesses inhérentes à un petit Etat, n'ait pas été attaqué durant les deux guerres mondiales, il convient de se souvenir de cette impression. La votation sur la suppression de l'armée montrera si, à l'Est comme à l'Ouest, on se laissera encore impressionner par ces vertus confédérales. A coup sûr, nous pouvons compter avec l'intérêt des observateurs étrangers. Le fait que cette initiative irresponsable ait abouti pourrait amener ceux-ci à douter de l'intégrité de notre volonté de défense. Rien qu'à cause de cela, un dommage difficilement estimable serait causé à la politique de sécurité de notre pays.

Menace niée à tort

Tournons-nous maintenant vers la menace de la seconde guerre mondiale et la contribution apportée par notre armée à la dissuasion. Du fait que notre pays soit resté épargné par la guerre, on pourrait effectivement conclure que l'armée a rempli avec succès sa mission de maintien de la paix grâce à ses préparatifs de défense et qu'il serait par conséquent insensé d'y renoncer dorénavant. Cette réflexion s'impose tant que l'on peut admettre une menace réelle. Mais précisément, celle-ci est mise en doute, voire niée de plusieurs côtés, et non seulement de la part d'idéologues et d'agitateurs hostiles à l'armée, mais aussi, depuis quelque temps, dans des ouvrages d'histoire suisse d'aspect scientifique. De la négation de la menace à la création du « mythe de l'armée suisse »,

il n'y a qu'un pas; il semble donc indiqué d'y regarder de plus près.

Chacun sait qu'il existe une menace objective et une menace subjective. Si l'on voulait rendre justice aux générations de militaires concernées, il faudrait considérer aussi l'aspect subjectif de la menace. Le souci de l'époque d'être entraîné dans la guerre n'est pas contesté. Après le déclenchement de la campagne à l'ouest au printemps 1940, on attendait la guerre d'une heure à l'autre; également plus tard la peur ne disparut jamais complètement. C'est-à-dire que le conflit intérieur guerre-paix, mort, blessure et captivité n'a été épargné à aucun militaire.

Menace politique et économique

La menace objective est déjà donnée par l'existence d'un potentiel ennemi. Durant la deuxième guerre mondiale, la menace ne résidait pas uniquement dans une puissance militaire de premier plan. Il existait une menace politique manifestée par l'antagonisme entre les principes politiques de la démocratie parlementaire d'essence suisse et le parti unique antidémocratique du Führer allemand. Menace déterminée aussi par l'inconciliable antagonisme entre diversité politico-culturelle d'une part et unité fondée sur le racisme populaire de l'autre. On pourrait objecter que des philosophies politiques n'ont rien à voir avec l'armée. Et pourtant: Où la volonté de résistance de notre

peuple contre la violence idéologique du national-socialisme aurait-elle pu s'affermir intérieurement si ce n'était auprès d'une armée intacte, décidée et prête au combat?

Il en va de même pour l'aspect économique de la menace. Comment les diplomates suisses, en ces temps menaçants, auraient-ils pu, dans de dramatiques négociations, obtenir des Allemands (et des Italiens) victorieux des concessions. Par exemple la livraison de biens vitaux par ces derniers, ou la poursuite du trafic commercial avec les Alliés, si les Allemands avaient pu s'y opposer sans risque? Et en quoi auraient consisté le risque et le sacrifice sinon dans la nécessité de vaincre d'abord une armée suisse prête à résister?

Ainsi donc, les menaces militaires, politiques et économiques ne se laissent pas dissocier, ce qui ne saurait être dit avec trop de clarté en vue de la votation sur la suppression de l'armée; il est démontré de même que la défense politique, économique et militaire forme un tout indissoluble. Renoncer à l'une conduit inévitablement à l'abandon de l'autre et finalement à la perte du tout. L'initiative sur la suppression de l'armée devient ainsi l'initiative pour l'abdication de la Confédération.

Intentions d'attaque allemandes ou affaire de routine

La question de la menace militaire est devenue l'objet de controverses politiques qui n'ont jusqu'ici pas profité à la découverte de la vérité. Est-il exact que les plans d'attaque allemands contre la Suisse, connus sous le nom de «Tannenbaum». n'étaient rien d'autre que des travaux de routine pour l'état-major général? Les résultats de très récentes recherches semblent réfuter cette supposition. La 21e division d'infanterie allemande, par exemple, devait se tenir prête début juillet 1940 dans la région de Mulhouse de manière à pouvoir passer en tout temps à l'attaque à travers la frontière suisse. Après reconnaissance des itinéraires d'approche, la division demanda qu'au préalable, des destructions de ponts et de routes survenues au cours des combats antérieurs fussent supprimées, ce qui fut réalisé promptement. Ou'une affaire de routine? Sans doute aussi peu que la guerre larvée menée contre notre pays. L'espionnage allemand par exemple, qui devait procurer les documents de renseignement nécessaires à une invasion militaire et qui fut stoppée par l'amiral Canaris à la suite d'exécutions d'espions service au de l'Allemagne. Au demeurant, on n'exécuta pas que des traîtres, ainsi que croient pouvoir l'affirmer les contempteurs de notre armée. Nos aviateurs ont aussi tiré et se sont engagés avec succès contre la Luftwaffe pour protéger la neutralité, en dépit de l'irresponsable négligence (voir plus haut) avec laquelle notre aviation avait été traitée avant-guerre.

La neutralité suisse garantit la sécurité de l'Italie

Pour l'Italie, le problème de la sécurité de sa frontière nord se présenta différemment après la victoire de son partenaire de l'Axe en 1940. On parla alors du partage de la Suisse entre l'Allemagne, l'Italie et la France, et il s'agissait pour l'Italie de ne pas manquer le train de cette «solution finale». De hautes instances mentionnèrent à nouveau la «catena mediana delle Alpi» comme frontière italosuisse.

Cela ne concernait pas que le Tessin, mais aussi le Valais et les Grisons de même qu'Ursern et Ragaz qui seraient tombés sous la coupe italienne. A Rome, l'état-major général préparait des plans d'opérations, pour la dernière fois au printemps 1941. Même si les visées annexionnistes de l'Italie n'avaient pas été dirigées contre la Suisse, comme on l'affirme du côté italien, les documents militaires montrent cependant très clairement ce que, pour des raisons de sécurité, l'Italie n'aurait jamais accepté: une Suisse non neutre ou, s'il n'y avait plus eu de Suisse du tout, une frontière commune avec l'Allemagne qui se fût alors trouvée beaucoup trop près de la Plaine du Pô et donc de la capitale économique de Milan. Que les Italiens aient admis cette fois-ci que la Suisse se défendrait jusqu'à la dernière extrémité a sans doute, en plus de l'évolution de la situation générale, contribué à tempérer leur esprit d'entreprise.

Crédibilité d'abord

A l'étranger on a donc suivi avec beaucoup d'attention notre volonté et notre capacité à défendre par nous-mêmes notre neutralité. L'espace suisse a constamment été inclus dans les réflexions militaires de nos voisins, et il en ira de même tant qu'il y aura des armées. La différence par rapport à la constellation de la deuxième guerre mondiale réside simplement dans le fait qu'au lieu d'être au nord et au sud, les principaux intéressés se situent maintenant à l'ouest et à l'est.

Ce qui, en cas de conflit, pourrait se produire avec une «Suisse sans armée» ou sans armée crédible tombe sous le sens. Mais la crédibilité est aussi constituée par nos votations en matière de défense. Il n'y a pas lieu de craindre la suppression de l'armée, la raison politique nous en préserve. En revanche, si le camp des acceptants devait être par trop nombreux, la crédibilité de notre défense nationale serait mise en cause à nos propres yeux comme à ceux de l'étranger.

Plus qu'aucune autre, notre armée de milice puise sa force dans le peuple. Elle doit se savoir portée par lui – exception faite de quelques groupes marginaux. Autrement, elle perdra avec sa légitimation sa foi en soi-même et avec sa foi sa crédibilité dont tout dépend. A long terme, cela serait fatal à notre pays.

W. Sch.